

A.S.C.A.

Association pour la Sauvegarde des Cimetières d'Algérie
Maison des Rapatriés - 496 Rue Paradis - 13008 Marseille

Association régie par la loi de 1901. Déclarée à la Préfecture des Bouches-du-Rhône

ASSEMBLEE GENERALE - Nice, le 24 Janvier 2005

RAPPORT MORAL, par Fabienne LATAPIE, Présidente

Nous sommes très heureux de vous accueillir pour vous rendre compte de l'action de l'ASCA, de ses souhaits, de ses projets.

Vu l'évolution de la situation en Algérie, le développement de son action et de ses adhérents, l'importance du dossier « Cimetières » depuis le premier voyage du Président de la République en Algérie, il est nécessaire de faire un bref historique de l'ASCA et de ses actions, même si certains adhérents fidèles de longue date le connaissent déjà.

L'ASCA a été créée en 1985 à la suite d'un voyage en Algérie ; voyage d'agrément, c'était le premier « retour » pour la plupart d'entre nous. Pendant ce voyage, chacun a voulu revoir son village, sa maison, son cimetière ; et beaucoup furent alors violemment choqués par ce qu'ils voyaient : cimetières dévastés, crânes alignés sur un mur d'enceinte comme au casse-pipe, cercueils ouverts dans les allées, profanations, croix brisées,...

Dès le retour, sous l'impulsion de JP GAVINO, l'ASCA a été fondée. Dès cette époque, buts et moyens d'action étaient fixés :

- 1 - restauration, sauvegarde et entretien des cimetières d'Algérie.
- 2 - regroupements et constructions d'ossuaires pour les nécropoles irrécupérables ou détruites.
- 3 - actions et interventions sans discrimination ni exclusive sur toutes les autorités françaises et algériennes, qu'elles soient administratives, diplomatiques, politiques, religieuses,....L'ASCA ne fait pas et n'a jamais fait de politique : elle s'adresse donc à toutes les autorités légales : Vouloir ne pas s'adresser à certains, c'est faire un choix !!
- 4 - regroupement dans l'ASCA de personnes physiques et de personnes morales, c'est-à-dire d'Associations. Son expansion fut rapide, avec deux temps forts : organisation d'un voyage de 100 personnes en 1988, de plus de 300 personnes en 1989 sur Alger, Oran et Bône ; l'ASCA a vite compté plus de 1500 adhérents individuels, et plus de 100 associations, regroupant des dizaines de milliers de Pieds-Noirs. Et le 12 février 1993, une réunion de l'ensemble des Associations de Rapatriés, tenue au Sénat devant le Secrétaire d'Etat aux Rapatriés, consacrait l'ASCA comme représentant unique de toutes les Associations pour le problème des Cimetières d'Algérie (photocopie du compte rendu intégral dans le dossier qui vous a été remis).

Mais très vite se déclenchèrent les événements qui devaient conduire aux « années terribles » comme les appellent les Algériens ; période de malheur pour nos cimetières qui souffrirent encore plus ; mais aussi, il est bon de le dire, années de malheur pour l'Algérie et ses habitants : quel que fût le passé, quelles que soient nos options, nous compatissons aux épreuves de notre pays. Pays perdu certes, mais qui reste NOTRE pays pour beaucoup d'entre nous.

Les activités de l'ASCA sur place se multipliaient et s'étendaient à toute l'Algérie, d'Oran à Constantine, où officiait le très actif et précieux gardien Mr BEKKAR, maintenant à la retraite ; son fils lui a succédé. Le dernier voyage d'inspection, alors déjà trop risqué, fut une longue tournée en 1993 pour inventaire des cimetières

dans l'Oranie par Mr Norbert ESCALES, Mr LATAPIE et moi-même (compte rendu vous a été remis).

Pendant les années noires, nos actions se réduisirent et nous dûmes abandonner les actions collectives. Nous n'avons plus pu intervenir qu'à Alger et dans ses environs immédiats, nous contentant de quelques actions ponctuelles ou de faciliter l'entretien de tombes de particuliers grâce à un très fidèle représentant algérien à Saint-Eugène, malgré difficultés et risques majeurs pour lui. Il est bon de dire par exemple (documents photos exposés) que pendant toutes ces années, alors que les autorités françaises ne sortaient plus de leur Ambassade-blockaus, Monsieur AMMARI, seul avec le Père Julien OUMEDJKANE, et parfois 1 ou deux autres prêtres ou religieuses, a déposé régulièrement chaque année pour la Toussaint une couronne de fleurs au nom de vous tous, adhérents de l'ASCA, à la Chapelle Catholique, au Carré Militaire et au Cimetière Israélite de Saint-Eugène (voir dossier).

Les actions de l'ASCA se poursuivirent auprès des pouvoirs publics et politiques ; c'est ainsi que tous les Membres de l'Assemblée Nationale reçurent des courriers exposant nos problèmes et revendications, et une pétition portant plus de 10 000 signatures pût être remise au Président de la République.

Ces activités réduites n'ont cependant pas été inutiles. Sans aucune autosatisfaction béate, on peut dire que s'il n'y avait eu l'action obstinée de l'ASCA, et surtout de son Président d'alors Monsieur Roger LATAPIE, le problème des Cimetières ne se poserait plus car d'une part ils auraient totalement disparu physiquement, d'autre part ils auraient disparu de la « conscience collective » des Pieds Noirs ; même faiblement, nous avons maintenu un flambeau, une petite lueur qui, il faut le dire, n'a guère été portée par la grande majorité des Pieds Noirs. Nous avons souvent dû supporter la passivité, l'indifférence de la majorité, voire même l'hostilité de beaucoup pour qui nous étions leur mauvaise conscience ; alors réjouissons-nous de ce regain d'intérêt pour la terre de nos ancêtres et pour les Cimetières, partie sacrée de cette terre.

A partir de l'An 2000, les risques diminuant, nous avons repris activités et déplacements sur place ; mais toujours à Alger car le consulat de Bône a rouvert plus tard. Quant à celui d'Oran, il est toujours localisé géographiquement à Alger et ne semble pas prêt d'ouvrir sur place ; en outre, durant 20 ans, malgré d'innombrables lettres, démarches, coups de fil et fax, nous n'avons trouvé à Oran **aucun** interlocuteur fiable...

En 2000 donc, nous avons restauré le cimetière d'HUSSEIN DEY, lourde et très importante opération menée avec le soutien et la collaboration active de l'Amicale des anciens Hussein Déens.

Un changement radical est survenu en 2003, avec deux événements indépendants l'un de l'autre, mais probablement liés par « l'air du temps » et l'action en profondeur de l'ASCA. D'une part le déplacement à Alger de Monsieur le Président de la République. L'objet officiel unique de ce voyage a été la signature d'un protocole d'accord sur les cimetières d'Algérie. D'autre part la décision de la Région PACA, par démarche de son Président Michel Vauzelle, d'entreprendre une opération de restauration de cimetière en Algérie, suite logique des accords de coopération anciens existant entre la Région PA CA et la Willaya d'Alger.

Cela a abouti à l'attribution d'une importante subvention de 50.000 euros à l'ASCA, qui a permis la restauration complète du cimetière de BELFORT-MAISON-CARREE, restauration qui a pratiquement mobilisé nos efforts pendant deux ans, en 2003 et 2004. Si le résultat fut spectaculaire sur le terrain, il eut un retentissement considérable, et inattendu, dans plusieurs autres domaines :

1 - Evacuons d'abord le domaine politique : Des esprits étroits, ou sectaires, nous ont parfois fait reproche (mais jamais par écrit...) d'accepter des subventions de la gauche, ou de la droite, ou du centre ; nous demandons des subventions aux autorités et collectivités publiques quelle que soit leur couleur et nous acceptons toute aide en disant merci, mais sans jamais appeler à voter pour ou contre qui que ce soit. Nous

rendons compte et chacun jugera.

- 2 - Sur le plan des cimetières, cette opération exemplaire du cimetière de MAISON-CARREE a bien justement été donnée en exemple par le très officiel « *Plan d'action et de coopération relatif aux sépultures civiles françaises en Algérie* » publié le 3 Mars 2003 à Alger par la Présidence de la République (le texte photocopié vous a été remis dans le dossier « regroupement de cimetières »). On y lit page 2 : « *L'Etat encouragera les collectivités territoriales françaises à appuyer cet effort national dans le cadre d'actions de coopération décentralisée, à l'exemple de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur avec la willaya d'Alger* ». On ne peut être plus clair.

- 3 - Sur le plan que l'on peut appeler « Communauté Pied-Noir » : Cette réhabilitation a été très médiatisée, de même qu'un voyage également très médiatisé ayant conduit un groupe d'une centaine d'Anciens de Maison Carrée à retourner voir leur ville et leur cimetière. La satisfaction des participants, la réussite de ce voyage (l'ASCA a suscité et organisé la réception officielle par le Maire, la cérémonie religieuse, le dépôt de gerbes), l'accueil reçu, la prise de conscience que c'était possible sans risque,... tout cela a entraîné une véritable explosion de voyages de Pieds-Noirs en Algérie, déjà effectués ou programmés.

Il est certain que cette réhabilitation n'a pas, par elle-même, fait naître l'envie de « retourner » mais elle a servi de révélateur, elle a permis d'extérioriser des désirs, des besoins latents mais non formulés. J'arrête-là cette intéressante analyse mais la suite appartient aux sociologues et autres spécialistes des « déterminants des groupes sociaux » !!... Pour ma part, je me contente de dire qu'il est bon qu'un Pied-Noir retourne dans son pays, ne serait-ce qu'une seule fois. Que le lien invisible se renoue ou pas, une longue expérience me permet d'affirmer que nul ne peut présager de ses réactions et sentiments dans ce domaine intime.

En ce qui concerne le problème du regroupement des cimetières, je laisserai parler le Docteur BOURDON qui l'a parfaitement étudié.

Je vous remercie d'avoir fait le déplacement, parfois de fort loin. Beaucoup d'anciens adhérents et amis n'ont pu nous rejoindre en raison de leur âge ou de petits ennuis et nous l'ont écrit ; qu'ils sachent que, pour eux, pour nous, pour la mémoire de nos ancêtres, nous continuerons tant que cela sera nécessaire.

Je répondrai volontiers à vos questions après le rapport du Dr BOURDON et je vous demande de voter le quitus pour ce rapport moral, si vous le voulez bien.

(Le quitus mis au vote est accordé à l'unanimité)

RAPPORT D'ACTIVITE, par Norbert ESCALES, Vice-Président

Ce rapport portera sur l'exercice 2003/2004 car nos activités très prenantes, les hasards de calendrier, les impératifs de la restauration du cimetière de Maison-Carrée, et aussi surtout la maladie puis le décès de notre Président Roger LATAPIE ne nous ont pas permis de tenir notre assemblée générale en 2004.

Il en est résulté un déficit d'information auprès de nos adhérents, mais certainement pas un déficit de travail...

Je citerai d'abord nos activités régulières à la Maison des Rapatriés à Marseille, dont l'ASCA est fondatrice par l'intermédiaire du Docteur BOURDON. Outre une participation active au Conseil d'Administration mensuel de cette Maison des Rapatriés, nous y tenons une permanence régulière mensuelle. Nous y recevons les adhérents et les non adhérents qui viennent rechercher une information et essayons de les aider dans notre domaine spécifique.

Cette permanence est précieuse car elle permet une étroite collaboration avec les autres associations amies faisant partie de cette Maison, diffusant ainsi nos idées et nos informations. Elle permet aussi de prendre contact avec de nombreuses personnes qui parfois ne connaissent pas l'existence même de l'ASCA. C'est d'ailleurs là un de nos problèmes, ou une de nos insuffisances si l'on veut parler autrement, et nous le reconnaissons volontiers : notre équipe est réduite et nous sommes parfaitement conscients que l'activité « Relations publiques » devrait être plus développée. Notre information est insuffisante vis-à-vis des autres associations, de la presse, des médias en général. Nous avons besoin de la collaboration de vous tous pour faire connaître l'ASCA et surtout ses buts, ses objectifs immédiats et le Docteur Bourdon vous parlera des regroupements en cours.

Je citerai également les nombreuses réunions tenues à Marseille ou dans d'autres villes comme Nice, Nîmes ou Alger avec les associations Pied-Noir amies, avec In Memoriam, ou avec les autorités politiques ou administratives de la Région.

Sur le plan des principes, de la décision, nous n'avons eu aucune difficulté avec la région PACA, son Président Michel VAUZELLE et l'élu responsable du dossier Cimetières d'Algérie, Philippe ARCAMONE. Mais la mise au point technique et administrative des dossiers de demande de subvention, de contrôle d'exécution, de contrôle final, a nécessité un lourd travail administratif et de nombreuses réunions techniques ; toutes ces activités sont certes nécessaires et utiles, mais aussi grosses dévoreuses de temps.

L'essentiel de nos activités a donc consisté pendant cet exercice à réaliser la restauration de BELFORT-MAISON-CARREE.

Je ne décrirai pas cette réalisation car Madame LATAPIE vous en a déjà parlé et un des dossiers qui vous ont été remis est consacré à cette restauration. J'ajouterai simplement, sur le plan pratique, cette réalisation a nécessité pas moins de 8 déplacements à Alger, comportant 2 à 4 membres du bureau, pour une durée variant de 1 à 7 jours. Bien entendu, par souci d'économie financière et d'économie de temps, nous avons fait coïncider si possible les déplacements avec un autre impératif :

- Conseil d'Administration de *In Memoriam*
- Déplacement du Président de la République
- Rendez vous fixé par le Maire d'Alger, Préfet de la Willaya

Pour terminer, je peux dire en toute sincérité et toute humilité, que nous sommes fiers du travail accompli ces deux dernières années.

Nous y avons trouvé une très grande satisfaction personnelle, et cela n'a pas de prix.

Mais nous avons surtout la ferme conviction que, ce faisant, nous avons apporté quelque chose d'important à nos familles, nos ancêtres, notre communauté Pied-Noir au sens le plus large et le plus beau : une communauté vivante vraie comprend tous ses fils :

ceux déjà nés et défunts,
ceux déjà nés et vivants,
ceux à naître.

Merci de votre attention.

Je vous demande maintenant d'accorder quitus à ce rapport, si vous le voulez bien.

(Le quitus mis au vote est accordé à l'unanimité)

LES REGROUPEMENTS DE CIMETIERES, par le Docteur Alain BOURDON, Trésorier

Depuis quelques semaines, crescendo ces derniers jours, nous sommes interrogés par des particuliers ou des associations inquiètes de l'avenir des cimetières français en Algérie.

La situation actuelle est GRAVE car les Autorités françaises viennent d'écarter les Associations et prennent des décisions sans les consulter, ni même les informer. C'est ainsi que l'annonce des premiers regroupements de cimetières en Algérie a été effectuée par le Ministère des Affaires Etrangères à Paris...

Situation GRAVE non par la désinvolture que cela témoigne (les PN sont habitués), mais surtout sur le plan Historique: ils veulent regrouper les cimetières EN NE LAISSANT RIEN, AUCUNE TRACE DU CIMETIERE D'ORIGINE. Faire disparaître ces traces, c'est effacer notre présence, et nier la légitimité de notre présence. S'il faut regrouper certains petits cimetières TOTALEMENT dévastés, où il ne reste rien de reconnaissable, ou même rien du tout, aucun ossement, nous sommes d'accord et c'est normal car il n'y a rien d'autre à faire.

Mais depuis 1988, l'ASCA a développé un projet (plans et maquette existent depuis cette date) que toutes les péripéties ultérieures n'ont fait que justifier et confirmer, projet approuvé par TOUTES les Associations, Cercles et autres auxquels il a été présenté. Il a été présenté à plusieurs reprises aux Autorités Consulaires françaises à Alger et encore en novembre 2004 à Monsieur l'Ambassadeur de France à Alger, qui l'a approuvé !

Lors du relèvement d'un cimetière, on doit laisser sur place une simple pyramide de béton, ou obélisque, de 3m de hauteur, 3 mètres enterrés, de base carrée 3m x 3m ; ces dimensions, approximatives et à préciser, sont telles qu'elles mettent ce monument à l'abri du vandalisme « ordinaire » et ne pourrait être détruit que par une décision politique officielle. Cette pyramide sera construite par la municipalité, chaque municipalité disposant d'une pelleteuse et d'employés municipaux, c'est à dire qu'elle ne coûtera réellement que le prix des ingrédients du béton. Cette pyramide sera un modèle unique pour toute l'Algérie. Elle portera sur ses 4 faces: sur l'une: "AUX ENFANTS DE XYZ", sur l'autre un croissant, sur l'autre une croix, sur l'autre une étoile. Tous les Hommes de bonne volonté pourront s'y reconnaître et Dieu reconnaîtra tous les siens!

En outre, les motivations de ceux qui s'intéressent aux cimetières et sépultures sont extrêmement diverses:

**aspect religieux bien sûr,

**aspect "viscéral, charnel," par attachement physique aux restes mortels des défunts

**aspect historique, pouvant se concevoir comme une trace de notre présence, une preuve de légitimité de cette présence, un élément d'histoire locale (les municipalités actuelles semblent très désireuses de conserver « leur » cimetière, même dévasté parfois, comme élément de « leur » passé.

Chacun de ces points de vue (et on peut en partager plusieurs) est respectable et doit être respecté.

C'est pourquoi je complète: lors des opérations de regroupement, quelques ossements et un peu de terre du cimetière concerné sont prélevés et noyés dans le béton de la pyramide: quiconque y retournera pourra toucher physiquement ce béton et saura qu'il est en contact avec les restes charnels des siens: c'est la vision de beaucoup, elle est respectable et doit être respectée.

De plus, dans le même esprit, un deuxième prélèvement d'ossements et de terre devra être effectué et ces prélèvements seront déposés dans un colombarium à construire, aux frais de l'Etat français, dans un cimetière existant des grandes villes: les anciens de XYZ qui ne pourront pas aller à XYZ car trop loin, trop fatiguant, trop coûteux,... pourront aller à Alger ou Oran par exemple, et, comme déjà dit, avoir le contact spirituel et/ou physique avec leurs ancêtres. NB : ce colombarium devra être TRES solide et gardé car certains colombarium (Médéa) construits dans les années 80 pour déjà regrouper certains cimetières ont été à leur tour profanés et vidés de leur contenu...

Une fois que cela a été fait, il ne faut pas ensuite s'attacher à un relèvement tombe par tombe du cimetière concerné: cela ne sera pas fait en réalité car d'un coût exorbitant: il conviendra de donner un coup de bull, ramasser dignement ce qui sera exhumé et mettre ces restes dans un trou profond anonyme qui sera oublié,

President: Mme Fabienne LATAPIE - 226B Avenue de la Lanterne - 06200 Nice - Tel : 04.93.18.85.58 - Fax : 04.93.71.47.00

Vice-President: Mr Norbert ESCALES - 72C Chemin du Roucas Blanc - 13007 Marseille - Tel : 04.91.52.49.07

Secrétaire: Mme Monique BOURDON - 16 Square Jean Bouin - 13009 Marseille - Tel : 04.91.75.38.63 . Fax : 04.91.74.38.75

Trésorier: Dr Alain BOURDON - 16 Square Jean Bouin - 13009 Marseille - Tel : 04.91.75.38.63 . Fax : 04.91.74.38.75 Email :

Alain.Bourdon3@wanadoo.fr

ou sous la pyramide à construire.

Voilà le principe, que l'ASCA espère encore faire partager par les autorités françaises et algériennes: nous rêvons d'un accord global qui résoudrait d'un coup tous les problèmes des cimetières d'Algérie : il n'est pas possible d'aller discuter avec chaque municipalité d'Algérie séparément : l'ordre général doit venir des autorités algériennes centrales et l'abandon des terrains libérés au profit des communes sera une large contrepartie à leur charge de construire la pyramide.

Sachons bien que nous sommes la dernière génération à nous occuper des cimetières français d'Algérie: si cela ne se fait pas à très court terme, cela ne se fera jamais et le problème sera vite réglé par leur disparition totale.

Il convient d'alerter le maximum de personnes, Associations, Cercles, Amicales,.. de rapatriés. Aussi, avec la plus grande insistance, nous invitons tous ceux qui recevront ce message à le diffuser très largement à tous leurs correspondants, amis, relations,... car c'est par une mobilisation massive que nous pourrions peut-être infléchir la position gouvernementale dans le sens que nous souhaitons, dans l'intérêt majeur de notre communauté.

(Ce rapport a suscité un très vif intérêt et demandé de nombreuses explications ; il a été chaleureusement approuvé par tous les participants qui demandent une large diffusion)